

Présents : MM. Alexandra ARDIET, Cédric CHAROLLE, Alain CUENOT, Christophe DEMESMAY, Edouard EUVRARD, François GUILLAUME, Thierry MOREL, Eliane POULNOT, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT, Didier SALINS, Sandrine SIGONNEY, Jean SIMONDON, Gérard THOMAS

Excusée : Mme Isabelle REBILLOT (procuration à M. Cédric CHAROLLE)

Secrétaire de séance : Madame Alexandra ARDIET

Après installation du conseil municipal par Madame Maryse MILLET, ancien maire, la séance a été ouverte sous la présidence de Madame Thérèse ROBERT, la plus âgée des membres du conseil.

1 - Election du maire

La présidente a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : quinze (15)

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans laquelle les votants se sont fait connaître : zéro (0)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : quinze (15)

Majorité absolue : huit voix (8)

Ont obtenu :

Madame Thérèse ROBERT, huit voix (8)

Monsieur Jean SIMONDON, sept voix (7)

Madame Thérèse ROBERT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

2 - Création de postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création de quatre (4) postes d'adjoints. En raison de l'absence de Madame REBILLOT, potentielle candidate à un poste d'adjoint, seuls trois adjoints seront élus au cours de cette séance. Le quatrième adjoint sera élu lors d'une séance ultérieure.

3 - Election du premier maire-adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Madame Thérèse ROBERT élue maire, à l'élection du premier maire-adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : quinze (15)

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans laquelle les votants se sont fait connaître : zéro (0)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : quinze (15)

Majorité absolue : huit voix (8)

Ont obtenu :

Monsieur Alain CUENOT, huit voix (8)

Monsieur Christophe DEMESMAY, sept voix (7)

Monsieur Alain CUENOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier maire-adjoint.

4 - Election du deuxième maire-adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième maire-adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : quinze (15)

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans laquelle les votants se sont fait connaître : zéro (0)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : quinze (15)

Majorité absolue : huit voix (8)

Ont obtenu :

Madame Alexandra ARDIET, neuf voix (9)

Monsieur Christophe DEMESMAY, six voix (6)

Madame Alexandra ARDIET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième maire-adjoint.

5 - Election du troisième maire-adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième maire-adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : quinze (15)

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans laquelle les votants se sont fait connaître : zéro (0)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : quinze (15)

Majorité absolue : huit voix (8)

Ont obtenu :

Monsieur Christophe DEMESMAY, cinq voix (5)

Monsieur Thierry MOREL, dix voix (10)

Monsieur Thierry MOREL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième maire-adjoint.

6 - Désignation du délégué communautaire et de son suppléant

En vertu des statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, sont désignés, au sein du conseil municipal :

- Délégué communautaire : Madame Thérèse ROBERT, maire
- Suppléant au délégué communautaire : Monsieur Alain CUENOT, premier adjoint

La secrétaire de séance, A. ARDIET

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi 11 avril à 20h30.